

★ ★
HÔTEL DU PARC
HYÈRES CENTRE - VAR

Conditions Générales de Vente

Montant des arrhes

- * Séjour d'1 nuitée 100% d'arrhes.
 - * Séjour égal ou de moins de 3 nuitées : 50% d'arrhes.
 - * Séjour de plus de 3 nuitées : 30% d'arrhes.
- Dans votre cas le montant des arrhes à verser s'élève à .*

Mode de règlement des arrhes

- *Chèque-vacances ANCV (nous faire parvenir par envoi postal l'équivalent de...)
- *Virement bancaire (nous vous adressons notre RIB)
- *Par téléphone, nous communiquer vos numéros de carte bancaire (vente à distance)
- *Par Paypal, nous vous adressons une page de paiement sécurisée.

Dès réception des arrhes la réservation deviendra effective, un courrier de confirmation vous sera adressé. Le solde du séjour, sera à régler à votre arrivée.

Conditions d'annulation :

Les arrhes ne sont pas remboursables, mais restent valables pour un prochain séjour, en fonction de nos disponibilités et ce, dans la limite d'une année à compter de la date du 1er jour du séjour réservé. Dans le cas d'annulation à moins de 48 h de l'arrivée, les arrhes seront perdues.

Informations :

*Les chambres sont délivrées de 15 h à 20 h et libérées avant 11h30.
Notre hôtel étant non fumeur, en cas de non respect, une nuitée supplémentaire sera facturée.
Dans le cadre de la réglementation hôtelière, il vous est interdit, de dépasser le nombre d'occupant par rapport au type de chambre prévu.*